



REPORT DE LA DATE DE DEPOT DE LA DECLARATION FISCALE « 2483 »

L'essentiel

Dans un communiqué du 25 février 2008, le Ministre du Budget, des Comptes publics et de la Fonction publique a annoncé le report de la date limite de dépôt de la déclaration fiscale « 2483 » relative à la participation des employeurs occupant au minimum 10 salariés au développement de la formation professionnelle continue.

La date limite est fixée au **5 mai 2008**.

Contact : Anne-Marie Chéron - Mail : cheronam@fntp.fr - Tél. : 01 44 13 31 36

TEXTE DE REFERENCE :

